

3° Que dans les établissements industriels, les patrons se renseignent eux-mêmes, quand il est besoin, et donnent le bon exemple à leurs ouvriers en n'employant que des termes français pour désigner les machines, les opérations et les produits ;

4° Que pour répandre la connaissance des termes techniques français dans les industries, on fasse placer dans les usines et les ateliers des tableaux muraux illustrés, donnant de bonnes représentations des machines et outils avec leurs noms français.

IV

Considérant que rien n'affaiblit un droit comme la négligence à s'en servir ;

Considérant que, pour ce qui regarde les industries de transport, les Canadiens français ont déjà réussi à faire donner à leur langue la place qu'on lui avait trop longtemps refusée ;

Considérant que, au point de vue économique, les Canadiens français ont tout intérêt à se servir de la langue française dans leurs relations commerciales et industrielles entre eux ou avec les Canadiens d'autre origine ;

Le Premier Congrès de la Langue française au Canada émet le vœu :

1° Que les Canadiens français et les Acadiens usent avec fermeté et en toute circonstance opportune du droit qu'ils ont de parler, d'écrire et de faire respecter leur langue ;

2° Que, tout en rendant hommage à la bonne volonté des compagnies de transport qui ont déjà acquiescé aux légitimes réclamations des Canadiens français, on ait soin de bien utiliser les droits reconnus, et de prendre des moyens pratiques pour mener à bonne fin cette œuvre de juste revendication ;

3° Que, dans les écoles commerciales ouvertes aux jeunes gens d'origine française, on se garde d'inspirer aux élèves un engouement imprudent pour la langue anglaise, et qu'on donne une attention spéciale à la correspondance française et à la tenue des livres en français ;

4° Que les Canadiens français et les Acadiens se servent plus généralement de la langue française dans leurs relations d'affaires et de commerce, et de rendre nécessaire, même dans les maisons anglaises, la connaissance du français, et de multiplier ainsi pour leurs compatriotes les positions lucratives et honorables ;